



QUESTION

29 NOVEMBRE 2015

DE DÉVELOPPEMENT

SYNTHÈSES DES ÉTUDES ET RECHERCHES DE L'AFD

Migrations subsahariennes : les idées reçues à l'épreuve des chiffres

DISPOSER DE DONNÉES DE
QUALITÉ : UN PRÉALABLE
INDISPENSABLE POUR
COMPRENDRE LES ENJEUX
MIGRATOIRES ACTUELS

« Drame », « péril »,
« crise », le thème des
migrations fait souvent
l'objet d'un traitement
conjuncturel partiel, voire
simpliste, qui ne permet
pas d'appréhender la
complexité de la réalité des
phénomènes migratoires
sur le long terme. C'est tout
particulièrement le cas pour
les migrations d'Afrique
subsaharienne.

<http://bibrairie.afd.fr/filtres/?terms=1085>

Elaborer des politiques publiques pertinentes, à même d'optimiser les liens entre migrations et développement des individus et des territoires requiert des données et une analyse scientifique des caractéristiques des flux et des individus concernés. Face à un important déficit d'informations sur les migrations, la collecte et l'exploitation de données internationales comparables, comme la base de données DIOC (*Database on Immigrants in OECD Countries*) permettent d'alimenter ce processus et de déconstruire un certain nombre d'idées reçues (OCDE-AFD, 2015).

La migration subsaharienne est importante et principalement à destination des pays riches : non

*L'ensemble de la migration d'Afrique subsaharienne représente à peine 9 % des migrants de la planète. Selon les données des Nations unies pour 2013 (UNDESA, Population Division, *International migration report 2013*), parmi le stock de 232 millions de migrants internationaux, à peine 21 millions, soit moins d'un migrant sur dix, sont originaires d'Afrique subsaharienne. En rapport avec les 900 millions d'habitants de la région, le taux d'émigration vers les pays de l'OCDE n'est que de 1,7 %.*

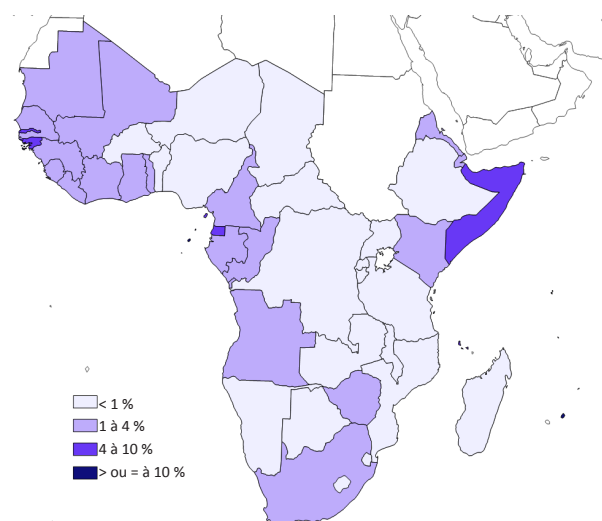
L'essentiel des migrations subsahariennes reste au sein même de la région. Si le phénomène est encore peu appréhendé, les données des Nations unies comme celles de la base de données DIOC étendue à un certain nombre de pays du Sud (OCDE-AFD, 2015) concordent sur le fait que les migrations intra-régionales sont prépondérantes. Sur les 21 millions de migrants originaires d'Afrique subsaharienne recensés, 14 millions, soit 75 %, sont installés dans un autre pays d'Afrique subsaharienne. Les migrations volontaires, liées principalement à des motifs économiques (travail, commerce), sont majoritaires, même si les migrations ...

forcées restent une problématique importante. Selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, en 2014, l'Afrique subsaharienne comptait 3,7 millions de réfugiés et 11,4 millions de déplacés à l'intérieur de leur propre pays, soit un quart des 60 millions de « personnes déracinées » dans le monde en 2014.

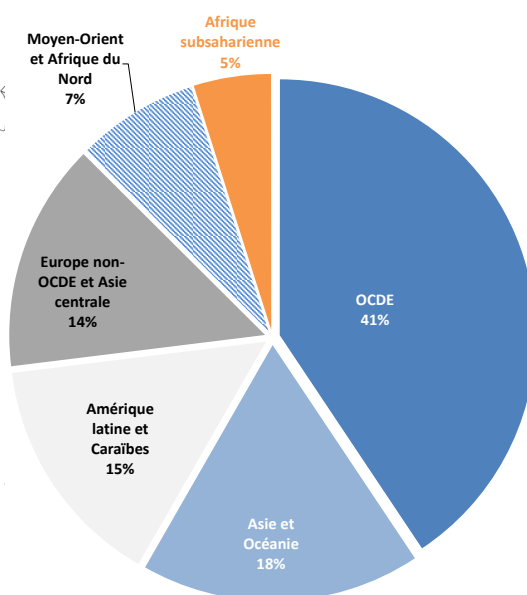
Parmi les 113 millions de migrants présents dans les pays de l'OCDE, une toute petite fraction est originaire d'Afrique subsaharienne. Entre 2000 et 2010, le nombre de migrants originaires d'Afrique subsaharienne dans les

pays de l'OCDE a certes augmenté fortement (75 % contre 40 % en moyenne au niveau mondial). Pour autant, la part des émigrés subsahariens reste très faible : ceux-ci ne représentent en 2012 que 6 % des flux migratoires vers les pays de l'OCDE, et 5 % du stock de migrants qui y vivent. A titre comparatif, 41 % des émigrés viennent d'un autre pays de l'OCDE et 18 % d'Asie. Les liens historiques et linguistiques restent privilégiés dans les flux migratoires entre les pays ; ainsi, le Royaume-Uni, les Etats-Unis et la France accueillent près de 60 % des émigrés africains dans la zone OCDE.

TAUX D'ÉMIGRATION VERS LES PAYS DE L'OCDE 2010/2011



MIGRANTS PRÉSENTS DANS LA ZONE OCDE PAR RÉGION D'ORIGINE 2010/2011



Source: DIOC 2010/11

La migration subsaharienne est principalement masculine et peu qualifiée : plus vraiment

Si, avant les années 1980, l'émigration subsaharienne vers l'OCDE a été plutôt caractérisée par le recrutement de travailleurs masculins dans les métiers non qualifiés, le ralentissement de la croissance dans les pays de destination et l'évolution des situations dans les pays d'origine ont conduit à une diversification des profils migratoires, se traduisant notamment par une forte féminisation.

Près de la moitié des migrants subsahariens dans les pays de l'OCDE sont des femmes. La migration subsaharienne concerne encore légèrement plus les hommes que les

femmes, mais la parité est aujourd'hui presque atteinte. En 2010, 49,5 % des migrants subsahariens dans les pays de l'OCDE étaient ainsi des migrantes, soit une donnée en augmentation constante. Cette féminisation, impulsée d'abord par les politiques de regroupement familial, est également liée à un meilleur accès à l'éducation et à l'autonomisation des femmes d'Afrique subsaharienne, facteurs qui favorisent les migrations de travail. Il faut cependant noter des disparités importantes selon les pays, avec des proportions plus faibles de femmes émigrées relevées pour les pays d'Afrique de l'Ouest.

La migration subsaharienne dans les pays de l'OCDE est de plus en plus qualifiée. En 2010, 36,6 % des émigrés

Entre **2000 et 2010**, le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur d'Afrique subsaharienne présents dans les pays de l'OCDE a augmenté de **95%**

subsahariens dans les pays de l'OCDE étaient diplômés de l'enseignement supérieur. En seconde position après les migrants originaires d'Asie, leur proportion a quasiment doublé depuis 2000. Avec 13 % en 2010, le taux d'émigration des individus les plus qualifiés est, en Afrique subsaharienne, le plus important au niveau mondial. Cette situation résulte à la fois d'une augmentation de l'accès à l'éducation dans les pays d'Afrique subsaharienne et du caractère de plus en plus sélectif que revêtent les politiques d'immigration des pays de l'OCDE, dans le cadre d'une concurrence globale pour attirer la main-d'œuvre très qualifiée. Cette évolution est également remarquable chez les femmes migrantes : 34,4 % d'entre elles étaient très qualifiées en 2010, contre 29,5 % en 2000. Selon les données disponibles, le contexte est très différent pour les flux intra-régionaux. La proportion de migrants très qualifiés originaires d'Afrique subsaharienne est ainsi presque dix fois plus importante vers les pays de l'OCDE que vers les autres pays de la région.

Les migrations en provenance d'Afrique subsaharienne vont diminuer grâce à la croissance : pas à court terme ni à moyen terme

L'Afrique subsaharienne enregistre depuis plusieurs années une forte croissance économique, et les perspectives à moyen terme semblent favorables. On pourrait alors penser que les migrations en provenance de la région vont être amenées à diminuer.

Pourtant, le développement ne réduit ni automatiquement ni immédiatement les migrations. Les derniers travaux d'analyse portant sur les expériences migratoires passées ont montré que la « transition migratoire » s'effectue en deux temps. A court terme, le développement d'un pays permet à davantage d'individus de disposer des moyens de réaliser leur projet migratoire, et favorise donc l'émigration. C'est seulement à plus long terme et à partir d'un certain niveau de richesse de la population que le développement d'un pays conduit à une baisse de l'émigration. Ainsi, l'enquête mondiale Gallup montre que l'Afrique subsaharienne est la région où le souhait d'émigrer est le plus fort : 32 % de la population, 42 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans, et 32 % des diplômés du supérieur expriment le désir de quitter définitivement leur pays.

Dès lors, les tendances démographiques vont favoriser les flux migratoires en provenance d'Afrique subsaharienne. Si les déterminants des mouvements migratoires sont particulièrement dépendants des conditions éco-

nomiques, il n'en demeure pas moins que les facteurs démographiques, politiques et sociaux jouent un rôle très important. L'Afrique subsaharienne est de loin la région du monde avec la plus forte croissance démographique et donc avec la plus jeune population. A l'horizon 2050, les jeunes d'Afrique subsaharienne pourraient être près de 390 millions d'individus, soit 30 % des 15-24 ans au niveau mondial. Un défi structurel majeur sera d'offrir des opportunités d'éducation et d'emploi de qualité à une jeunesse qui représente déjà la majorité de la population de la région. Le fait que le niveau d'éducation, le revenu et l'absence d'emplois soient positivement corrélés au désir d'émigrer conduit à penser que s'ils disposent des moyens de réaliser leur projet, de nombreux jeunes subsahariens seront amenés à émigrer dans les prochaines années. L'inconnue principale reste les destinations qui seront privilégiées. Le vieillissement des pays développés – où 32 % de la population devrait être âgée de 65 ans et plus en 2050 – se traduira *a priori* par des besoins additionnels de main-d'œuvre et donc une possible augmentation des migrations professionnelles. La destination des flux sera cependant également influencée par la situation économique de ces pays de destination potentiels, ainsi que par leurs politiques migratoires et d'accueil.

L'émigration ne peut que favoriser le développement des pays d'origine : le panorama est beaucoup plus contrasté

Les deux Dialogues de haut niveau organisés par les Nations unies sur les migrations internationales et le développement, et la tenue chaque année du Forum Mondial Migration et Développement (FMMD) ont mis en avant la contribution des migrations, en particulier des diasporas, au développement. Il est cependant nécessaire d'appréhender les interactions entre migration et développement dans leur complexité.

La contribution financière des transferts de fonds est à optimiser et à relativiser. Les transferts de fonds des migrants représentent des flux financiers importants. Pour l'Afrique subsaharienne, ces transferts – supérieurs à l'Aide publique au développement (APD) et résilients aux chocs – sont ainsi passés de 20 milliards de US\$ en 2005 à 33 milliards en 2014, soit 2,3 % du PIB de l'Afrique subsaharienne. De nombreux territoires et familles en dépendent, notamment pour la consommation et l'offre de services de base (santé, éducation, construction d'infrastructures, etc.). Si ces flux financiers peuvent être accompagnés par les acteurs publics et financiers, de manière plus productive, vers des investissements à plus



NATHALIE BOUGNOUX

Chargée de mission migration et démographie,
Division Recherche et Développement, AFD



ROHEN D'AIGLEPIERRE

Chargé de recherche capital humain,
Division Recherche et Développement, AFD



THEODORA XENOGIANI

Economiste, Division des migrations
internationales, OCDE

forte valeur ajoutée (création d'emplois, projets structurants pour les territoires), il s'agit cependant avant tout d'une épargne privée, qui n'a pas pour vocation de se substituer aux autres financements du développement.

La mobilité des compétences est à mieux valoriser. Malgré la hausse générale du niveau d'éducation dans la population d'Afrique subsaharienne, l'émigration de plus en plus importante d'individus très qualifiés représente un enjeu majeur pour la région. La fuite de compétences, notamment dans des secteurs comme l'enseignement ou la santé, peut poser un problème pour le développement futur des pays d'Afrique subsaharienne, s'ils ne disposent pas d'un personnel qualifié en nombre suffisant sur place. En dehors de cette perte potentielle pour le pays d'origine, les données montrent qu'il y a un véritable gâchis du vivier de compétences disponibles dans les pays de destination puisqu'environ un tiers des migrants d'Afrique subsaharienne dans les pays de l'OCDE occupe un emploi pour lequel ils sont surqualifiés, et que leur taux d'emploi est passé de 65,7 % en 2005 à 62,5 % en 2010 suite à la crise économique. Les mobilités professionnelles pourraient donc être mieux organisées dans l'intérêt des migrants, et dans celui des pays d'origine comme des pays d'accueil.

Des effets négatifs qui restent à limiter. La valorisation des migrations pour le développement ne doit pas conduire à omettre leurs impacts potentiellement négatifs. Ces derniers sont multiples, tant pour les migrants eux-mêmes (dangers du voyage, exploitation, déni de protection, rejet par la population d'accueil), que pour les territoires d'origine (creusement des inégalités, familles délaissées), ou d'accueil (risques perçus sur la cohésion sociale, xénophobie).

Intégrer la mobilité des populations aux stratégies de développement au Nord comme au Sud

La déconstruction de ces quelques « idées reçues » révèle une importante méconnaissance de la réalité des migrations subsahariennes qui favorise l'exploitation de ce sujet, et rend difficiles la tenue d'un débat objectif et

l'élaboration de politiques migratoires pertinentes. D'où l'importance de poursuivre la collecte de données de qualité et les analyses scientifiques multidisciplinaires sur les caractéristiques, les déterminants et les impacts des mouvements de population, dans les pays d'origine comme dans les pays d'accueil.

Une étude financée par l'AFD sur le corridor France-Sénégal dans l'objectif de favoriser l'intégration des enjeux migratoires aux stratégies de développement local montre en effet que les territoires les plus concernés par les migrations disposent en général de peu d'informations sur ces mobilités et identifient difficilement leurs contributions potentielles au développement local. Intégrées à l'élaboration des politiques de développement nationales comme locales, les migrations pourraient pourtant être valorisées (projets économiques ou sociaux portés par les diasporas, développement de partenariats de coopération, identification des ressources humaines mobilisables). Des grilles d'analyse et outils visant à mieux appréhender les migrations et les leviers d'actions possibles pour favoriser leurs plus-values et minimiser leurs impacts négatifs ont déjà donné lieu à des expériences prometteuses dans des secteurs aussi variés que la lutte contre la désertification, l'amélioration des modes de transport, l'appui à l'entrepreneuriat ou la protection sociale.

Les flux migratoires façonnent depuis toujours l'environnement mondial. Les migrations africaines font régulièrement l'objet d'une attention particulière en lien avec la médiatisation d'événements spécifiques, mais sans connaissance approfondie. Au regard des tendances démographiques et économiques actuelles, il importe de les considérer davantage comme un élément structurant pour l'avenir, car elles vont, selon toute vraisemblance, se poursuivre. Pour mieux appréhender ces mouvements de population, anticiper leurs évolutions et favoriser leur potentiel comme facteur de développement, dans les territoires d'origine et de destination, la première étape nécessaire est de poursuivre la collecte, l'analyse et la diffusion de données scientifiques et objectives. ■

● RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES ●

Clemens M. (2014), « Does Development Reduce Migration ? - Working Paper 359, Centre for Global Development, 18 mars.

GRDR-IFAN, Le Masson O., Demba Fall P., Vassine M. (à paraître), « La dimension locale de la dialectique migration/développement : le cas du corridor France-Sénégal », AFD Note technique.

Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (2015), Tendances mondiales 2014, juin.

Nations unies (2013), Department of Economic and Social Affairs, *International migration report*, décembre.

OCDE-AFD (2015), « Resserer les liens avec les diasporas : panorama des compétences des migrants », 3 novembre.